



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DES LANDES

## CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 1<sup>ère</sup> CLASSE

*Mercredi 14 mars 2012*

### Nature de l'épreuve :

Etablissement d'un tableau numérique d'après des éléments fournis aux candidats (durée : 1 heure – Coefficient : 3)

Ce sujet contient 2 pages y compris celle-ci.

**L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.**

**Votre tableau numérique doit impérativement être reporté sur la feuille quadrillée qui vous a été remise et qui sera agrafée dans votre copie.**

**Vous devez présenter vos résultats exclusivement sous forme d'un tableau numérique, réalisé uniquement au stylo bille, plume ou feutre de couleur bleue ou noire.**

**Toute autre présentation ne sera pas corrigée.**

- ◇ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni le nom d'une collectivité existante ou fictive, ni signature, ni paraphe.
- ◇ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Un centre de loisirs intercommunal envisage d'organiser une sortie dans un parc de loisirs sur une journée et une nuit. Les dépenses à prévoir concernent 5 postes : le transport, la soirée, les entrées, les repas et l'hébergement. Les nombres d'enfants et accompagnateurs des communes A, B, C et D qui participent à cette sortie sont indiqués dans le tableau suivant :

Commune	Participants
A	37
B	42
C	23
D	28

- \* Le coût total de la sortie s'élève à 8926,37 €. Le devis transporteur indique un total de 1425,00 € qui sera pris en charge de manière égale par chaque commune.
- \* Le coût de la soirée représente 11% du coût total de la sortie. Pour financer cette soirée, les communes ont organisé des ventes de gâteaux. Elles ont rapporté 195,50 € à la commune A ; la commune B a pu récolter  $\frac{3}{11}$  de la somme totale nécessaire ; la commune C apporte 62,45 € de plus que la commune D.
- \* Pour les entrées au parc, le coût de chaque commune est proportionnel au nombre de participants. Celui de la commune B s'élève à 693,00 €.
- \* La dépense en repas de la commune A représente deux fois et demi son budget transport. Celle de la commune B dépasse de 31% le budget de ses entrées. Celle de la commune C est la moyenne de celles des communes A et B. Enfin, celle de la commune D est égale aux  $\frac{5}{8}$  de celle de la commune A.
- \* Le coût de l'hébergement est proportionnel aux nombres de participants.

A partir de ces données, établir un tableau numérique faisant apparaître :

- ↳ Pour chaque commune et pour l'ensemble, les montants des 5 postes et le montant total ;
- ↳ Pour le seul poste "hébergement" la part qu'il représente, en pourcentage, dans la dépense totale de chaque commune ;
- ↳ Enfin, toujours en pourcentage, la part de chaque commune dans la dépense totale.

Remarque : les dépenses seront données arrondies au centime d'euro près et les pourcentages arrondis à 0,1%.